



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE

N° spécial compte rendu CAP du 24 9 2010

RETRAITES RIEN N'EST JOUE ! GAGNER EST A NOTRE PORTEE !

Pas de trêve cet été , en tout cas pour les explications sur la question des retraites, et le lien avec l'emploi, les salaires, les conditions de travail et d'exercice des missions...

Vous savez cette réforme injuste que le gouvernement veut faire passer en force. Il s'agit pour lui de donner des gages aux firmes de cotations internationales Et de faire des économies. Peu importe les conséquences pour les français : départs retardés, baisse des retraites, baisse des salaires pour les fonctionnaireset les multiples remises en cause de situations qui aidaient nombre de famille à s'en sortir un peu mieux !

Au total, le projet de loi de réforme des retraites fait reposer l'essentiel de l'effort sur les salariés, ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités ni au besoin de financement.

Les salariés devraient accepter de payer la facture de la crise financière et économique dont ils ne sont pas responsables. Cette réforme est donc totalement inacceptable.

On ne peut accepter ce recul de société pour nous et nos enfants !

Travailler plus d'un côté et plus de chômeurs de l'autre !

Il faut continuer l'action après le 23 contre ce projet de loi et pour la négociation d'une autre réforme assurant la retraite à 60 ans et mettant les entreprises à contribution.

EN AMPLIFIANT LA MOBILISATION, NOUS POUVONS GAGNER !!

CONTACTS

Secrétaire: Alain GUYADER (permanent), tél: 06 32 07 36 03, a.guyader@wanadoo.fr.

Vos élus CGT en CAP :

En catégorie C: en AA1 : Karine POLETTI (Pont sur Yonne),
en AAP2: Marie Lyse BEURGAUD (Aillant sur Tholon),
en AAP1: Régis HIVERT (Vermenton) et Myriam BONHOMME (SIP de Sens).

En catégorie B: en C2: Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin),
en C1 : Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne) et Bernadette CHANCEL (Chablis)
en CP : Claudine BEAU (Tonnerre).

COMPTE RENDU DE MANDAT CAP LOCALES DE REVISION DE NOTE du 24 septembre 2010

Les deux CAP avaient à l'ordre du jour :

- approbation des PV des CAP précédentes
- l'examen des recours en révision de note : 5 en catégorie B et 5 en catégorie C.

Au début des réunions la CGT a fait la déclaration suivante :

Monsieur le Président, tout le monde travaillant bien dans le département de l'Yonne, dicit vos propos de mai devant les agents B et C à Sens, la CGT vous demande donc de satisfaire toutes les demandes d'augmentation de note présentés lors des CAP locales.

Les élus CGT ont par ailleurs bien conscience que la politique actuelle des quotas vous empêche de mettre en œuvre ces propos.

Cette année, nous avons encore plus de recours A – B et C dans le département.

Ces recours sont formulés par des agents très méritants qui considèrent que leur notation/évaluation ne reconnaît pas la qualité de leur travail. Ils n'apprécient pas d'avoir 0,00 voire 0,01 qui ne donne pas de réduction d'avancement, notamment en période de blocage des salaires.

D'autant plus que l'addition des évolutions de notes des trois dernières années est devenue la règle prépondérante sur laquelle va se faire le choix pour les tableaux d'avancement.

La CGT trouve toujours illogique que la notation consiste en la répartition d'un capital mois déjà prédéterminé par poste et service niant en cela la valeur professionnelle des agents.

Elle vous redemande donc la communication du détail du capital mois dès l'attribution des enveloppes aux postes et services.

La CGT tient à rappeler son opposition à la réforme de la notation passée. Elle indique, par ailleurs, que l'ensemble des syndicats avaient demandé le retrait du projet de décret au Conseil Supérieur de la Fonction Publique . Ce décret visant à remplacer la notation chiffrée par une évaluation littérale a été publié le 5 août 2010.

CAP de catégorie C :

L'administration avait gardé 3 mois en prévision des recours.

5 recours ont été étudiés lors de cette CAP : 3 agents demandaient 0,02, 1 une modification de l'appréciation du notateur 1^{er} degré, 1 souhaitait un changement d'appréciation du notateur final.

Après les interventions syndicales, l'administration a accepté une augmentation à **+0,02 pour deux dossiers.**

Un agent s'est vu refuser une augmentation de note, son travail ne justifiant pas pour l'année 2009 une note supérieure, en précisant que cet agent a déjà obtenu des bonifications les années précédentes.

La modification de l'appréciation du notateur du 1^{er} degré a été refusée.

Enfin, dans le dernier dossier l'administration a accepté de modifier une phrase de l'appréciation du notateur final.

Il reste 1 mois non attribué et en réserve pour l'année prochaine.

CAP de catégorie B :

5 recours ont été étudiés lors de cette CAP , un agent demandait +0,06, un agent demandait une augmentation de sa note et le changement des appréciations et 3 souhaitaient +0,02.

Pour 3 recours, après étude des dossiers complets, l'administration a justifié le maintien de la note attribuée par des relations hiérarchiques difficiles et la non présentation d'éléments concrets expliquant les demandes d'augmentation par les agents.

1 dossier a obtenu gain de cause (+0,02) et un deuxième a obtenu + 0,01 .

Il reste 1 mois non attribué et en réserve pour l'année prochaine.

Lors de ces 2 CAP les répartitions de KM par poste et service ont été communiqués aux élus.

Siégeaient pour la CGT lors de cette CAP:

En catégorie C:

Marie Lyse BEURGAUD (Aillant), Régis HIVERT (Vermenton).

En catégorie B :

Claudine BEAU (Tonnerre), Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne), Bernadette CHANCEL (Chablis) et Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin) et Chantal DUCHESNE (Auxerre).

- **28 septembre 2010** S/GT (2/2) Règles de gestion "Evaluation et notation" réunion reportée voir compte rendu sur le site <http://www.financespubliques.cgt.fr/Sous-groupe-de-travail-du-13.html>
- **29 septembre 2010** S/GT (3/3) - règles de gestion "Mutations"
- **30 septembre 2010** CTPC (formation professionnelle)

- **1er octobre 2010** S/GT technique "Conditions de vie au travail" : Travaux du CNAM (matin)
- **4 octobre 2010** S/GT (6/2) - règles de gestion "CAP nationales et locales" (après-midi)
- **6 octobre 2010** S/GT technique "Conditions de vie au travail" (2/2) : Indicateurs et pilotage - Contrôle Fiscal (après-midi)
- **6 octobre 2010** S/GT (5/2) - règles de gestion "Recrutement et formation"
- **6 octobre 2010** CAP contrôleurs du Trésor Public : révisions de note 2010
- **7 octobre 2010** CAP agents d'administration du Trésor Public : révisions de note 2010
- **12 octobre 2010** : S/GT technique (1/3) dialogue social (matin) maillage territorial (après midi)
- **13 octobre 2010** : S/GT (3/4) - règles de gestion "Mutations"

directement et rapidement par intranet, il suffit de remplir le questionnaire ci-joint et de le retourner à Alain Guyader à la TG :

NOM _____ **PRENOM** _____ **AFFECTATION** _____
accepte de recevoir des informations de l'organisation syndicale ci-dessus dans la boîte électronique suivante: _____ **@dgfp.finances.gouv.fr**
les envois pourront cesser sur simple demande de ma part.
Fait à _____ **le** _____

Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

Nom : _____ Prénom : _____
Affectation : _____
Grade : _____ Indice : _____
Date : _____ déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.
Signature : _____